



AFFICHAGE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 mars 2026

A 20H30

A la mairie

Ordre du jour :

- Election du maire,
- Fixation du nombre d'adjoint,
- Elections des adjoints,
- Lecture de la chartre de l' élu local
- Délégation du maire aux adjoints,
- Délégation donnée au maire en vertu de [l'article L.2122-22](#) du code général des collectivités territoriales.
- Indemnités de fonctions du maire et des adjoints,
- Créations des commissions communales,
- Election des délégués de la commune au syndicat intercommunal des eaux de bresse nord (siebn).
- Election des délégués de la commune au comité territorial de campagnes de bresse au sydesl
- Election des délégués de la commune au siced bresse nord pour l'assainissement non collectif.
- Election des délégués de la commune au gip territoires numériques bourgogne-franche-comte
- Désignation du correspondant défense
- Désignation du correspondant au cnas,
- Election des membres de la commission d'appel d'offres

LA CHAPELLE-ST-SAUVEUR, le 15 mars 2026

Le Maire
Marie-Françoise GAROT

